Responsable UE

Céline Schnitzler

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

2 crédits • 40 points • 0 heures Prérequis : 1A217 Ergonomie

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'ergonomie et anthropométrie, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts précis d'ergonomie et d'anthropométrie en situation
- Opérer une recherche dans le savoir existant, les bases de données et la littérature spécialisée de manière autonome et exhaustive
- Utiliser les méthodes de recherche et d'analyse de manière opportune et valide pour analyser des situations concrètes
- Synthétiser, en groupe, leur analyse en recommandations ergonomiques exploitables pour un projet d'architecture d'intérieur
- Rédiger un rapport ergonomique écrit qui sera présenté oralement et qui respecte une méthodologie correcte.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C6 C7 de notre référentiel interne.